

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D2024011078

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 18 novembre 2024
Votes exprimés : 19

Séance du 25 novembre 2024

Le 25 novembre 2024 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN, Patrick HEIDELBERGER, Donata ROTH - Jean-Laurent FERVEL - Emeline HEDRICH - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Michael BIRNER - Nicolas BLOUQUY - Daniel DEVISCOURT – Roland MERLEAU - Céline PAUGET – Jocelyne PETRY – Cyrille ROBERT – STEINMANN Pascale - Laurence TAQUET

PROCURATIONS : Marie-Anne SOLETTI donne pouvoir à Evelyne MARTIN – Franck PERRET donne pouvoir à Nicolas BLOUQUY – Roxane PERRET donne pouvoir à Donata ROTH

Secrétaire de séance : Donata ROTH

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR LE GYMNASSE DES CHARBONNIERES A ORNEX

M. Le Maire informe dans le cadre de l'ouverture du gymnase des Charbonnières à Ornex, une demande de participation financière est demandée pour le fonctionnement.

Cette participation sera calculée en fonction du nombre d'élèves issus de la commune, inscrits au collège Simone Veil d'Ornex à la rentrée scolaire précédant l'année au titre de laquelle la participation est demandée. Le montant de la participation est plafonné à 100€ par élève.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER, à la majorité 18 votes pour 1 abstention**, la participation financière aux frais de fonctionnement pour le Gymnase des Charbonnières à Ornex ;
- **D'APPROUVER, à la majorité 18 votes pour 1 abstention**, le montant de la participation plafonné à 100€ par élève ;
- **D'AUTORISER, à la majorité 18 votes pour 1 abstention**, M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision ;
- **D'INSCRIRE** la dépense dans le budget communal.

Rendu exécutoire
Le 25/11/2024
Publié
Le 27/11/2024

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

